

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N° **TE1837H**

SOCIETE TITULAIRE
3M-FRANCE

BOULEVARD DE L'OISE
 95000 - CERGY-PONTOISE Cedex FRANCE

PRODUIT

A651

Nature du produit
Bpc

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Bande Préfabriquée Collée rétro réfléchissante de couleur jaune pour marquage temporaire sur revêtements hydrocarbonés, enlevable manuellement. Il n'y a pas de saupoudrage.

Conditions limites d'application * : T° mini : **5 °C** T° maxi : **70 °C** Hygrométrie maxi : **80 %**

(: Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)*

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Application manuelle avec rouleau ou autre pour colle, bitume ou primaire.

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

BANDE PREFABRIQUEE :

Primaire

100 %

Dosage humide

135 g/m²

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : **16 °C**

T° sol : **22 °C**

Hygrométrie : **69 %**

Vent : **23 km/h**

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit
 Produit de base
 Primaire

Masse Volumique
 1.67 g/ml
 0.84 g/ml

Teneur en cendres
 64.7 %

Extrait sec
 20.5 %

Bille Anneau

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE : N2 OISE Chaussée PARIS->PROVINCE PR 15.36 à 16.28 **Année** 2024 **Trafic (véh/j)** 9154 **% PL** 17
 Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX **Application en :** 2024 - R394 PMT : 0.94 mm

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage Nb de passages de roues Exigences :	Visibilité de nuit RI (mcd.m-2.lx-1) 200	Adhérence SRT 0.45	Visibilité de jour		Qd (mcd.m-2.lx-1) 80
			Chromaticité		
			(x) Jaune temporaire	(y)	
Etat neuf	400	0.45	0.4884	0.4339	176
(T1) 50000	306	0.55	0.4661	0.4552	153
(T2) 100000	202	0.51	0.4668	0.4845	157
(T2) 100000	Classe R4	Classe S1	/		Classe Q3

Enlevabilité : satisfaisante

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA

Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :



VISAS

Fiche établie par le
CEREMA - Dter NP

D. DURANT

Le 05/06/2025

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.

ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

ASociation pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005

Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE

tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr

APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140